

LE DIMANCHE, c'est pour nous !

La volonté patronale s'affirme de plus en plus pour tenter de modifier l'organisation du travail (déréglementation du temps de travail, heures supplémentaires, recul de l'âge pour les départs en retraite...) afin d'obtenir une plus grande flexibilité des salariés dans le but de toujours plus de profitabilité.

De son côté, le gouvernement, dans sa logique libérale de travailler plus, appuie et cautionne cette volonté. Le nombre de réformes gouvernementales en est la preuve.

Cadeau et caprice !

L'engagement de campagne de Sarkozy sur le travail du dimanche accuse plusieurs échecs.

Depuis 2008, les propositions de loi visant à déroger aux règles du repos dominical se multiplient.

La proposition du député Maillé, qui n'en n'est pas à sa première version, a déclenché les hostilités de la part des acteurs sociaux (syndicats de salariés, mais aussi patronaux, associations, institutions, ...) provoquant un débat public avec pour conséquence le report de ce projet de loi à l'Assemblée nationale.

La déclaration commune intersyndicale du 5 janvier a d'ailleurs exprimé le retrait de cette proposition de loi.

Les échecs pour le gouvernement se multiplient.

Pourtant, il persiste et attaque de nouveau en choisissant la voie sénatoriale. Les amendements visant à

permettre les ouvertures des magasins le dimanche sont encore rejetés.

Là aussi, la pression syndicale unitaire a porté ses fruits.

Aujourd'hui, c'est Brice Hortefeux, ministre du Travail, qui monte au créneau en indiquant qu'une nouvelle proposition de loi serait débattue début juillet à l'Assemblée nationale.



La conséquence d'une telle modification des règles du travail le dimanche est d'en faire un jour comme les autres, avec comme incidence la suppression du caractère exceptionnel et de fait des majorations qui y sont afférentes.

La généralisation du travail le dimanche, dans quelque secteur que ce soit, constituerait une aubaine pour l'étendre à l'ensemble des secteurs d'activités.

En effet, ce serait ouvrir une brèche à une déréglementation générale. Les services (la Poste, les banques, les crèches, les transports) sont directement concernés par ces ouvertures.

Depuis quand la liberté serait de travailler le dimanche ?

On voudrait nous faire croire que les salariés ont envie de travailler les dimanches !

La notion du volontariat est dévoyée.

Les pressions exercées sur les salariés, en particulier les plus jeunes, du fait des bas salaires et du chômage de masse ne permettent pas de librement choisir.

Pire, le gouvernement, le patronat, profitent de ces situations pour tenter d'opposer les salariés, les générations.

Des inégalités sociales entre les catégories de salariés seront ainsi aggravées. Il y aurait les salariés pauvres, précaires qui travailleraient le dimanche par obligation et d'autres qui pourraient consommer !

Les femmes, déjà sérieusement touchées par la précarité, seraient une nouvelle fois pénalisées.

Les premières conditions pour être volontaire, c'est d'abord avoir un travail et un salaire décents.

Le repos dominical est un repère collectif dans la société

Ce jour de repos commun aux salariés permet de structurer la société socialement, économiquement et écologiquement.

Le dimanche est un élément de cohésion sociale permettant aux populations d'avoir des loisirs, de se cultiver, de décompresser du rythme du travail. Il est un constituant pour travailler dans de meilleures conditions.

En voulant remettre en cause cet acquis social, le gouvernement entend faire un bond en arrière de plus d'un siècle avec l'objectif de mettre les salariés à la disposition du patronat.

Travailler le dimanche ne répondra pas à la crise financière

Du point de vue du consommateur, le travail du dimanche n'est pas une solution, ce que l'on ne peut pas dépenser en semaine, on ne peut pas le dépenser le dimanche.

Dans la situation sociale actuelle, où la crise amène chaque jour ces plans de licenciements, il doit y avoir d'autres priorités que celle de vouloir faire travailler les salariés le dimanche.

Le travail du dimanche généralisé est une atteinte aux libertés fondamentales pour vivre ensemble dans la société.

La CGT invite les salariés de tous les secteurs, les retraités et demandeurs d'emploi à se mobiliser, sous les formes qu'ils décideront pour exiger que le dimanche reste un bien commun à toutes et tous.

La CGT les invite à signer massivement la pétition en direction du gouvernement pour exiger l'arrêt des projets de loi successifs sur le travail du dimanche.

Pétition disponible sur www.cgt.fr

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.